



## LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

### Edito

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un dialogue engagé depuis plusieurs semaines, un contrat de retour à l'équilibre financier 2013 – 2016 devrait être signé d'ici la fin de l'année avec l'Agence Régionale de Santé Paca. Ce document va inscrire le centre hospitalier dans une trajectoire pluriannuelle d'amélioration d'une situation budgétaire aujourd'hui terriblement handicapante.



Les 9 fiches actions que contient ce plan de redressement sont en grande partie issues de la feuille de route élaborée à la suite de l'audit Ernst and Young dont la synthèse vous a été communiquée. Examinées au cours des instances du mois de décembre, elles seront ensuite portées à votre connaissance lors de séances d'information générale organisées à votre intention.

Parallèlement et comme j'ai eu l'occasion de vous l'indiquer par note d'information en octobre dernier, il est nécessaire de travailler sur des évolutions relatives à nos organisations de travail afin, notamment, de pouvoir gagner en efficience. Non incluse en l'état dans le plan de redressement, cette démarche va être conduite pôle par pôle, secteur par secteur, afin notamment de pouvoir envisager des expérimentations utiles et pertinentes.

Au-delà, je souhaite que nous nous projetions ensemble dans l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement de nature à fédérer les énergies et à mettre en évidence nos atouts et en particulier les compétences médicales et soignantes proposées à la population du pays d'Arles. Les premiers mois de l'année 2014 y seront consacrés.

Ce début d'automne a permis, via plusieurs journées de sensibilisation annoncées et reprises par la presse locale, de mieux faire connaître plusieurs composantes de notre offre de soins. Je souhaite que nous poursuivions dans cette voie et remercie celles et ceux qui se sont investis et mobilisés.

L'activité des deux derniers mois est d'ailleurs très satisfaisante et de nature à nous rassurer quant à la pertinence des actions mises en œuvre.

A l'heure où la France connaît une relative crise de confiance, le rôle de l'hôpital public est primordial. Gage de cohésion sociale, il lui appartient de démontrer que la notion de performance n'est pas antinomique, loin de là, avec les valeurs traditionnelles et fondatrices du service public auxquelles nous sommes profondément attachés.

Le Directeur  
Laurent DONADILLE

**JOURNÉE NATIONALE  
DE LA SECURITE DES PATIENTS**  
Jeudi 28 Novembre 2013  
de 10h00 à 16h00  
dans le hall du Centre Hospitalier



### Nominations médicales

**A compter du 21 octobre 2013 :**

Madame le Docteur Catherine SCANDELLA, en qualité de chef de service d'anesthésiologie

**A compter du 1er novembre 2013 :**

Monsieur le Docteur François SAINT-PIERRE, en qualité de chef de service de cardiologie

Monsieur le Docteur Nicolas DE CAROLIS, en qualité de responsable de structure interne du secteur de psychiatrie adulte

Madame le Docteur Marie-Claude PIN-PERRAULT, en qualité de responsable de structure interne du secteur de psychiatrie infanto-juvénile

**A compter du 1er décembre 2013 :**

Madame le Docteur Sylvie MICHEL, en qualité de coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le 17 Novembre le décès de **Madame Anne-Marie RONDINI**, assistante sociale du pôle psychiatrie.

Au nom de l'ensemble des équipes de l'hôpital, la Lettre du centre hospitalier adresse ses condoléances à sa famille.

L'article "**La santé dans l'emploi**" paru sous forme résumée dans la Lettre du mois d'Octobre se trouve dans sa version complète sur notre site internet :

[www.ch-arles.com](http://www.ch-arles.com).

**N'hésitez pas à le consulter compte tenu de l'importance du sujet.**



### SOMMAIRE :

Blanchisserie : un nouvel équipement	P 2
Consultante en lactation	P 2
Developpement Professionnel Continu	P 3
Bravo aux coureurs des 10 km d'Arles	P 4
Quelques brèves	P 4
Bienvenue	P 4

# Blanchisserie : un nouvel ensemble de finition du linge en forme



Déchargement du tunnel de finition le 17 septembre.

Un tunnel de finition et une plieuse de linge en forme ont été mis en service le 17 septembre. Achetés auprès de la société JENSEN pour la somme de 215 758 €, l'installation de ces équipements a été réalisée en 3 jours sans interrompre la production.

Le remplacement de l'ancienne installation, après 18 ans de bons et loyaux services, permet d'éviter une maintenance coûteuse et d'améliorer les conditions de travail ainsi que la qualité de finition du linge traité.

## Polyvalence, performance et ergonomie

Le tunnel de finition du linge en forme (c'est-à-dire les tenues de travail et les vêtements des résidents) préchauffe le linge, le défroisse à la vapeur, le sèche puis le refroidit avant la mise sur cintre à partir d'un convoyeur à hauteur variable, ergonomie oblige. Ensuite, la plieuse assure automatiquement le pliage, le tri et l'empilage des articles puis les dépose sur un convoyeur de sortie à destination du tapis de réception.

Toutes ces opérations sont réalisées sous gestion informatique assurant précision et traçabilité.

La quantité de linge traitée par le tunnel est actuellement de 1600 à 2400 pièces par jour. Quant à la plieuse, son débit actuel est de 3500 à 5000 articles par jour. Ce matériel améliore donc la productivité ainsi les conditions de travail pour les agents de la blanchisserie.

## Economies et développement durable

Ces matériels sont également plus économiques sur un plan énergétique car le tunnel récupère l'énergie à la sortie de la chambre de séchage et la réutilise dans la zone de préchauffage, ce qui permet de réduire la consommation d'énergie de 30% tout en limitant les nuisances caloriques et sonores pour les agents.

Avec ces nouveaux équipements, le centre hospitalier bénéficie des dernières innovations technologiques qui améliorent la qualité de la prestation linge au service des patients hospitalisés, des résidents des EHPAD et des professionnels de l'établissement.

Tunnel de finition en fonction



## Chiffres clés

**821 078 Kg** de linge lavé en 2012 - **3 200 Kg** de linge lavé par jour - prix du kilo du linge lavé : **1,22 €**  
**18** professionnels en blanchisserie - **80 000 €** de linge à caractère hôtelier et professionnel achetés en 2012

# Consultante en lactation : une nouvelle compétence de l'établissement

L'accompagnement des mères à l'allaitement maternel se pratique depuis plusieurs années à la maternité de l'hôpital conformément aux conseils de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'UNICEF qui recommandent un allaitement maternel exclusif jusqu'au 6ème mois du nourrisson. C'est dans ce contexte que Maia BREHERET, puéricultrice, vient d'obtenir une certification internationale très sélective : la qualification de consultante en lactation.

Cette reconnaissance professionnelle vient conforter une pratique et renforce encore le positionnement central de notre maternité au sein du bassin de population arlésien.



Les professionnels ainsi certifiés sont des spécialistes de la lactation humaine, de la conduite de l'allaitement maternel et de la relation d'aide dans le suivi mère-enfant. Ils développent une approche respectueuse des choix des parents au cours de l'allaitement maternel.

La consultante assure la promotion de l'allaitement maternel, fédère les pratiques professionnelles et contribue au fonctionnement d'un réseau de soutien intégrant la maternité hospitalière mais aussi les sages-femmes libérales, les puéricultrices et sages-femmes du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les associations concernées.

La maternité pourra désormais bénéficier des compétences reconnues de Maia BREHERET pour former ses équipes et analyser et parfaire ses pratiques afin de renforcer encore les compétences des professionnels et donc la qualité du service rendu aux patients.

# Le Développement Professionnel Continu (DPC) : mode d'emploi

## Quelques explications sur le Développement Professionnel Continu (DPC) :

Entretien avec Mmes Isabelle ARROUVEL, responsable de la formation à la DRH et Rosina BRAND, responsable du bureau des affaires médicales.

L'année 2014 sera celle de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif DPC initié dans les textes depuis fin 2011. Ambitieux, il vise l'amélioration continue des pratiques professionnelles médicales et paramédicales et s'appuie pour cela sur des méthodes existantes pour systématiser l'analyse des pratiques professionnelles (Evaluation des Pratiques Professionnelles, formation, Revues de Mortalité Morbidité...).

### La Lettre : Qu'est-ce que le DPC ?

Le DPC est issu des dispositions relatives à la formation des personnels paramédicaux et médicaux, se substituant pour ceux-ci à la formation médicale continue (FMC). Initié en 2009 par la loi Hôpital Patients Santé et Territoires et précisé ultérieurement par la Haute Autorité de Santé (HAS), le DPC crée l'obligation pour les professions médicales et paramédicales de participer une fois par an à un programme associant une activité explicite d'analyse des pratiques professionnelles et l'acquisition ou le perfectionnement des connaissances et compétences.

Le type d'approches et la pluralité des méthodes pouvant constituer du DPC est défini par la HAS. Une attestation est remise au participant, à l'employeur et le cas échéant à l'Ordre Professionnel.

A l'hôpital, sa mise en œuvre induira des évolutions propres à l'esprit du DPC dont un des objectifs est d'optimiser les échanges et les collaborations interprofessionnelles.



### La Lettre : Comment s'inscrire dans une démarche de DPC ?

Un plan de DPC annuel ou pluriannuel sera arrêté au sein de l'établissement en fonction d'orientations en santé publique, du projet médical et du projet de soins. De ce plan, se déclineront les programmes à mettre en place. Pendant la phase transitoire actuelle, le recensement des actions effectuées en 2013 ou à venir et pouvant constituer un programme à part entière ou complémentaire d'une autre action sera réalisé.

Cette étape nécessite une collaboration étroite entre les personnels médicaux, les cadres de santé, la cellule qualité et les services des affaires médicales et de la formation. Les programmes ainsi constitués, sous réserve qu'ils soient totalement exempts de lien avec l'industrie pharmaceutique (clause d'exclusion), seront déposés sur le site d'un organisme gestionnaire de DPC et évalués par ses commissions scientifiques. Le suivi de chaque étape du programme par les participants doit être strictement tracé.

### La Lettre : Comment est assurée la gestion du DPC ?

Un module DPC du logiciel GES-FORM permettant de gérer le DPC va être déployé par l'ANFH au cours des prochains mois. La priorité doit toutefois être donnée à l'élaboration des programmes et à la réalisation de l'obligation individuelle, par un choix judicieux des formations suivies hors de l'établissement (présence du logo ODPC sur les documents des organismes de formation). ■

### Les professions soumises à l'obligation de DPC

Les médecins, chirurgiens dentistes, pharmaciens et sages-femmes. Les professions paramédicales : de la filière infirmière et AS : IDE, IADE, IBODE, Puéricultrice, AS et AP, de la filière rééducation : masseur-kinésithérapeute, pédicure podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, diététicien, de la filière médico-technique : manipulateur en ER, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, audio-prothésiste, opticien lunetier ainsi que les métiers de l'appareillage cités au Code de la santé publique.



Logo que doit afficher, en sus de son numéro d'ODPC, tout organisme habilité à dispenser des programmes DPC.

# Bravo à tous les coureurs des 10 km d'Arles



L'équipe qui anime depuis 4 ans les entraînements (Laetitia PALIX, Magali CHAMBAUD et Stéphan LAUTIER) vous adresse ce message :

« Nous remercions chaleureusement les 32 coureurs de l'équipe « Hôpital d'Arles » ainsi que leurs supporters qui ont fait le déplacement le 27 octobre. Grâce à vous, nous avons cette année encore remporté le challenge de l'entreprise la plus représentée.

Gardez bien vos tee shirts pour l'année prochaine, ils seront plus que jamais d'actualité pour fêter les 40 ans de l'hôpital car nous comptons sur vous pour faire exploser le taux de participation !

Et, en attendant la prochaine édition des 10 km d'Arles, le 27 avril 2014 aura lieu le Marathon Arles-Alpilles dont le départ sera donné sur le site du CH Joseph Imbert.

Alors, tous à vos baskets ! »

La Lettre félicite tous les professionnels qui se sont mobilisés pour promouvoir le dépistage précoce du cancer du sein et porter très haut les valeurs de l'établissement et du service public hospitalier. ■

## Quelques brèves...



La journée de lutte contre le cancer du sein avec Octobre Rose a remporté un franc succès !



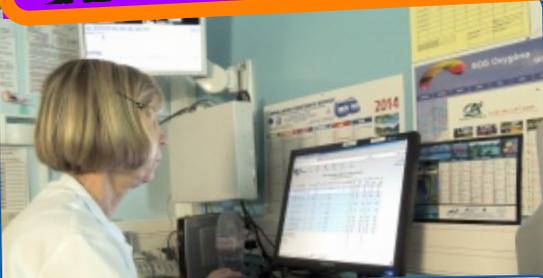
Le 14 Novembre, le Docteur Laure ROCHER et son équipe ont organisé la journée de dépistage du diabète. Plus de 180 glycémies capillaires ont été réalisées sur le stand. Une très belle réussite.



Le Père Noël attendra tous les enfants le mercredi 11 décembre au gymnase J.F. LAMOUR d'Arles à partir de 14h30



Bonne route au Docteur Roger DUBUISSON, ancien président de la CME et chef du service des urgences, qui a fait valoir ses droits à la retraite ce mois ci.



Depuis mi novembre, l'équipe des cuisines et de la diététique travaille à partir de la prise de commande informatisée des repas.



Bienvenue aux 18 internes arrivés le 4 Novembre. Un record !

## Le saviez vous ?

Le service social du personnel assure une permanence le mardi au 8ème sud – n° 849 de 9 h à 17 h - poste 4541  
Lise SALGADO, assistante de service social, accueille, écoute et oriente les agents, dans le strict respect du secret professionnel. ■

## Bienvenue au...

Docteur Audrey HEDDE qui a pris ses fonctions le 4 Novembre dernier au sein du service de gynécologie et d'obstétrique. ■

